

**ÉTABLISSEMENT**

Communauté de Communes
de la Vallée de l'Ubaye Serre
Ponçon (04)
4 avenue des 3 Frères Arnaud
04400 Barcelonnette

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE SERVICES

Pouvoir adjudicateur / Entité adjudicatrice

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur

Communauté de Communes de la Vallée de l'Ubaye Serre Ponçon (04), Marc PLANTIER, 4 avenue des 3 Frères Arnaud, 04400 Barcelonnette, FRANCE. Tel : +33 492812823. Fax : +33 492811526. E-mail : mplantier@ccvusp.fr.

Adresse(s) internet

Adresse générale du pouvoir adjudicateur / de l'entité adjudicatrice : <http://www.ccvusp.fr>
Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur

Services généraux des administrations publiques.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : Non.

Description du marché

Objet du marché

MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE POUR LA CRÉATION D'UNE MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE A BARCELONNETTE.

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

71221000

Lieu d'exécution

Avenue Ernest Pellotier 04400 Barcelonnette
Code NUTS : FR

Caractéristiques principales

Le présent marché est un marché de maîtrise d'oeuvre relevant des catégories « bâtiment / réhabilitation » et « bâtiment / construction neuve » au sens de la loi MOP.

Type de marché

Services : Services d'architecture ; services d'ingénierie et services intégrés d'ingénierie ; services d'aménagement urbain et d'architecture paysagère ; services connexes de consultations scientifiques et techniques ; services d'essais et d'analyses techniques

Type de procédure

Procédure adaptée

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux)

Le marché de maîtrise d'oeuvre n'est pas décomposé en tranches ni alloti.

Le marché de maîtrise d'oeuvre est composé des éléments de missions suivants (selon la nomenclature de la loi MOP) : DIA, ESQ, APS, APD, PRO, ACT, VISA, DET, OPC, AOR

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics : Non.

Des variantes seront prises en considération : Oui.

Le présent avis correspond à un système de qualification constituant une mise en concurrence.

L'avis implique un marché public.

Division en lots : Non.

Conditions de délai

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Mercredi 23 mai 2018 - 12:00

Conditions de participation à un système de qualification

Conditions que doivent remplir les opérateurs économiques en vue de leur qualification

Méthodes par lesquelles chacune de ces conditions sera vérifiée

Conditions relatives au marché

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française
Français.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)

- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre (documents à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOTI2).

Autre justificatif / Commentaire :

Autre justificatif :

Le règlement de consultation, daté et signé sous la mention "lu et approuvé"

L'acte d'engagement complété, daté et signé

Le CCP daté et signé sous la mention "lu et approuvé"

Le calendrier prévisionnel d'exécution (CPE), à élaborer par le candidat

Le certificat de visite visé par la CCVUSP

Un mémoire justificatif des dispositions que l'entrepreneur propose d'adopter pour l'exécution des prestations. Ce mémoire intégrera notamment une note d'intention sommaire spécifique au projet d'aménagement concerné.

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

1: Prix des prestations 50%

2: valeur technique 40%

3: délai d'études 10%

Une enchère électronique sera effectuée : Non.

Autres renseignements

Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice

CCVUSP_04_A_20180420W_1

Procédures de recours

Organe chargé des procédures de médiation

Comité inter- régional de règlement am 22 BD Paul Peytral 13282 Marseille FRANCE.

Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :

Communauté de Communes de la Vallée de 4 avenue des 3 Frères Arnaud , à l'attention de Marc PLANTIER , 04400 Barcelonnette, FRANCE. Tél. +33 492812823. E-mail : mplantier@ccvusp.fr. Fax +33 492811526. URL : <http://www.ccvusp.fr>.